



# Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée\*

Bruxelles, 16 décembre 2024, 8h

## Résultat de l'augmentation de capital pour le personnel de KBC Groupe SA et conséquences dans le cadre de la législation en matière de transparence

La traditionnelle augmentation de capital annuelle pour le personnel de KBC Groupe SA et certaines de ses filiales en Belgique entraîne, le 13 décembre 2024, les modifications suivantes en ce qui concerne le capital et le nombre d'actions/ de droits de vote\* de KBC Groupe SA.

- Le capital est majoré de 836 345,25 euros à 1 461 854 095,51 euros.
- Le nombre total d'actions augmente avec 238 275 à 417 544 151. Le nombre de droits de vote est aussi porté avec 238 275 à 417 544 151.

Les informations les plus récentes concernant le capital et le nombre d'actions KBC Groupe SA en circulation sont également disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com).

\* Les droits de vote des actions propres détenues par KBC Groupe SA et ses filiales - y compris les actions achetées dans le cadre du plan de rachat d'actions lancé en août 2023 et clôturé fin juillet 2024 - ont été suspendus.

La législation sur la transparence vise à améliorer la transparence de la structure de l'actionariat des sociétés cotées. À cette fin, les investisseurs en sociétés cotées doivent - en cas de dépassement de certains seuils - informer la société concernée de leur participation en lui adressant des notifications. Pour KBC Groupe, le seuil statutaire de notification est de 3% du nombre total des droits de vote. Au-delà, les seuils légaux de 5% et de tout multiple de 5% sont applicables. Ces notifications doivent être envoyées à l'adresse électronique [notifications@kbc.com](mailto:notifications@kbc.com)

### Pour tout complément d'information, veuillez-vous adresser à :

Kurt De Baenst, General Manager, Investor Relations, KBC Group  
E-mail: [IR4U@kbc.be](mailto:IR4U@kbc.be)

Viviane Huybrecht, General Manager, Corporate Communication/Spokesperson, KBC Group  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

\* Le présent communiqué contient des informations soumises à la législation européenne en matière de transparence des entreprises cotées.

**KBC Groupe SA**  
Avenue du Port 2 - 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Katleen Dewaele  
Directeur Corporate  
Communication /  
Porte-parole  
Tél. +32 2 429 85 45

Service Presse  
Tél. +32 2 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. +32 2 429 32 88 Pieter Kussé  
Tél. +32 2 429 85 44 Sofie Spiessens  
Tél. +32 2 429 29 49 Tomas Meyers  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC sont disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou sur simple demande adressée par courriel à [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez-nous sur [www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)